

Benoît XVI dans les pas de Pie II ?



Pie II

par Michel Defaye



Benoît XVI

Dans l'éditorial du *Sel de la terre* 55, nous avons publié la lettre d'un lecteur qui citait la phrase du pape Pie II : « Rejetez Aeneas ; acceptez Pie¹ », tentant d'appliquer cette phrase au pape actuel. De divers côtés, nous avons lu ou entendu cette expression employée pour accréditer la thèse que l'« orthodoxe » Benoît XVI ne serait plus (ou ne sera plus prochainement) l'hétérodoxe Joseph Ratzinger.

Qui est donc Pie II (Aeneas Sylvius Piccolomini, pape de 1458 à 1464) et quel est le contexte historique de cette fameuse expression ?

Le sel de la terre.

*

ENCORE LAÏC, Aeneas épousa pendant une longue partie de sa vie les erreurs « conciliaristes ». Il les reconnut pourtant devant le pape Eugène IV en 1445, avant d'entrer dans la carrière ecclésiastique.

1 — L'expression « *Aeneam rejicite, Pium suscipite* » (« Rejetez Aeneas, acceptez Pie ») figure dans la lettre, non datée, publiée in AENEM SILVI PICCOLOMINI, *Opera*, Bâle, 1571, p. 869-872, et également dans la bulle de rétractation présentée à l'Université de Cologne en 1463, qui se trouve aussi dans les *Opera* et dans C. FEA, *Pius II Pontifex Maximus a calumniis vindicatus*, Rome, 1823, p. 148-164.

Aeneas Sylvius et les erreurs conciliaristes *

Aeneas Sylvius est né le 18 octobre 1405 appartenant à la famille des Piccolomini de la ville de Sienne. Comme ses parents étaient tombés dans la misère, il dut travailler dès son enfance. Tout en gagnant sa vie, il fréquenta les cours de rhétorique de la ville de Sienne. Remarquablement intelligent, passionné de lecture, le jeune homme étudia le droit à l'Université de Sienne et acquit une vaste érudition.

Remarqué, il devint à l'âge de 27 ans le secrétaire du cardinal Dominique Capranica (1400-1458) qui l'emmena avec lui au concile de Bâle. Dans la société de ce prélat qui épousait les doctrines de Bâle (voir annexe), il se trouva dans une atmosphère hostile au pouvoir du souverain pontife.

En raison de ses positions, le cardinal Capranica fut privé de ses bénéfices et de ses revenus par le pape et devint trop pauvre pour garder son secrétaire. Celui-ci entra alors successivement au service de l'évêque de Freising, puis de l'évêque de Novare et enfin du cardinal Albergati. Ce nouveau milieu, tout à fait favorable à l'autorité de Martin V, déterminait une évolution momentanée de ses idées. Après le congrès d'Arras, en 1435 qui vit la réconciliation des Bourguignons et de Charles VII, il fit un séjour en Écosse, puis il revint à Bâle où il ne trouva ni le cardinal Albergati, alors en Italie, ni le cardinal Capranica, qui s'était réconcilié avec Eugène IV (1431-1447), successeur de Martin V.

Il entra alors au service du cardinal Cervantès et changea de nouveau d'opinion en revenant au parti d'opposition au Saint-Siège. A cette époque, le futur Pie II ne songeait nullement à embrasser la carrière ecclésiastique. Spirituel, fin lettré, beau parleur, il était surtout préoccupé de refaire sa fortune et de mener une vie joyeuse en compagnie de ses amis humanistes, dont il partageait les goûts littéraires et libertins. Il continua la série de ses avatars en devenant le secrétaire de l'antipape Félix V élu par les « Bâlois ». Les évêques de Bâle l'ayant délégué à la diète de Francfort en 1442, l'empereur Frédéric III eut l'occasion d'apprécier son savoir-faire et lui fit des offres de service. Aeneas les accepta. Auprès de Frédéric III il changea de nouveau d'opinion pour épouser celle de son maître, qui était la neutralité. Il chercha ainsi à trouver une « entente » entre les « Bâlois » et le pape Eugène IV. Mais ce fut sans succès.

En 1445, une mission diplomatique l'amena auprès du pape Eugène IV. Honnête et plein d'humilité, il confessa ses erreurs et se soumit au souverain pontife ². Les *Commentarii de Pie II* relatent la rencontre :

* — Sur les erreurs « conciliaristes », voir l'annexe en fin d'article.

² — On voit qu'Aeneas Sylvius n'a pas attendu d'être élu pape pour rétracter ses erreurs. C'est donc avec surprise qu'on lit, dans un article comparant Benoît XVI à Pie II : « Cet exemple de Pie II manifeste (ce que l'histoire de l'Église confirme) que le pape ne peut être

Aeneas fut envoyé auprès d'Eugène. Arrivé à Rome, il fut introduit en sa présence par Gerardo Landriani, cardinal de Côme, prélat d'une grande rectitude morale, fidèle dans ses amitiés et qu'il connaissait depuis longtemps. Aeneas fut autorisé à lui baiser le pied, la main et le visage, puis il lui remit les lettres de l'Empereur et fut invité à parler. Il dit alors : « Très Saint Père, avant de transmettre le message de l'Empereur, je dirai quelques mots sur moi-même. Je sais que te sont venus aux oreilles bien des propos sur mon compte qui ne sont pas favorables et qu'il vaut mieux ne pas évoquer, mais ceux qui te les ont rapportés n'ont pas menti. Quand j'étais à Bâle, j'ai très souvent parlé, écrit, agi contre toi. Je ne le conteste pas. Toutefois, mon intention n'était pas tant de te nuire que de servir l'Église de Dieu. En t'attaquant, je pensais obéir à Dieu. Je me suis trompé, qui pourrait dire le contraire ? Mais je n'ai pas manqué de compagnons et non des moindres : j'ai suivi l'exemple de Giuliano, cardinal de Saint-Ange, de Niccolo, archevêque de Palerme, de Ludovico Pontano, notaire de ta curie, qui passaient pour être les yeux de la loi, des maîtres de vérité. A quoi bon citer l'université de Paris et les autres écoles du monde, dont la plupart s'opposaient à toi ? Qui ne se serait trompé en compagnie de si grandes autorités ? Lorsque j'ai compris l'erreur des membres du concile de Bâle, je ne me suis pas précipité vers toi, je l'avoue, alors que la plupart l'ont fait, mais craignant de passer d'une erreur à l'autre, comme il arrive souvent aux gens qui tombent en Scylla pour éviter Charybde, je me suis tourné vers ceux que l'on tenait pour neutres, pour ne pas aller d'un extrême à l'autre sans me laisser le temps de la réflexion. Je suis donc resté auprès de l'Empereur pendant trois ans ; là, de mieux en mieux informé de ce qui opposait les membres du concile de Bâle et tes légats, je n'ai plus du tout douté que la vérité fût de ton côté. C'est ainsi que j'ai obéi bien volontiers à l'empereur, qui souhaitait trouver la voie de ta clémence. J'ai pensé, en effet, que je pourrais ainsi rentrer en grâce auprès de toi. Me voici maintenant devant toi et, puisque j'ai péché par ignorance, j'implore ton pardon. Ensuite, j'exposerai la mission dont l'empereur m'a chargé³. »

Eugène lui répondit :

« Nous savons que tu t'es mal comporté à notre égard, mais nous ne pouvons que pardonner à celui qui avoue son erreur. L'Église, pieuse mère, ne remet jamais ses péchés à celui qui les nie, mais elle les pardonne à celui qui les avoue. Désormais, tu es dans la vérité. Veille à ne pas t'en écarter et cherche à te concilier par tes bonnes œuvres la grâce divine que tu as perdue par ta mauvaise conduite. Tu es maintenant dans une situation où tu peux défendre la vé-

absolument identifié à l'homme qu'il fut avant l'élection. [...] Sans doute, l'homme ne change pas du tout au tout avec l'élection pontificale. Mais on peut dire que, pour une part, "la fonction crée l'organe", ne serait-ce qu'en raison des grâces d'état. » — La réalité est que Piccolomini a reconnu publiquement ses erreurs *treize ans* avant de devenir pape. — Soulignons, d'ailleurs, que jamais les cardinaux n'auraient élu un pape qui eût professé, à l'heure du conclave, les erreurs « conciliaristes ».

³ — *Mémoires d'un Pape de la Renaissance, Les Commentarii de Pie II*, présentés et annotés par Ivan CLOULAS et Vito CASTIGLIONE MINISCHETTI, Paris, Tallandier, 2001, p. 62-63.

rité et servir l'Église. Nous, nous oublions désormais tes offenses passées, et nous t'aimerons si tu marches dans la voie du bien. » Après cela, on passa aux affaires de l'Église sur lesquelles Eugène se donna le temps de réfléchir.

On voit déjà combien la comparaison d'Aeneas Sylvius avec Joseph Ratzinger est problématique : quand, *avant* d'être ordonné prêtre, Joseph Ratzinger a-t-il rétracté ses erreurs modernistes ? Et quand ce théologien de Vatican II a-t-il, *avant* d'être élu pape, répudié les erreurs conciliaires ?

De la prêtrise (1446) au souverain pontificat (1458)

Après avoir reconnu ses errements, Aeneas Sylvius fut ordonné prêtre à Vienne en 1446. Nommé évêque de Trieste (1448) puis de Sienne (1450) par Nicolas V (1447-1455), successeur d'Eugène IV, il fut élevé au cardinalat en 1456 par Calixte III (1455-1458), le pape espagnol qui demanda la révision du procès de sainte Jeanne d'Arc.

Quand il monta sur le trône pontifical le 19 août 1458, il était déjà épuisé : les vicissitudes de sa vie et les infirmités précoces avaient brisé sa résistance physique. Malgré cet état bien alarmant, il fut un vaillant défenseur de la foi et un solide champion des prérogatives du pontificat romain. « Il allait, durant les six ans de son règne, déployer une telle activité et montrer tant de talent qu'on peut le ranger parmi les meilleurs papes de la fin du Moyen Age » écrit l'abbé Boulenger⁴.

Parmi ses nombreux combats – dont le plus fameux est sa tentative de croisade contre les Turcs ottomans qui venaient de prendre Constantinople – il s'efforça, comme ses prédécesseurs, de faire restituer au Saint-Siège tous ses anciens droits. Aussi dans ses rapports avec le roi de France, chercha-t-il à détruire – non sans quelques succès et plusieurs revers – la Pragmatique Sanction de Bourges⁵, qui allait gravement contre les privilèges pontificaux.

Dans le même ordre d'idées, Pie II publia en 1460 la bulle *Exsecrabilis*, contre la supériorité des conciles généraux, défendant d'appeler du pape au futur concile. L'abbé Boulenger nous dit quelle fut la position du pape et celle des irréductibles « conciliaristes » :

4 — Abbé A. BOULENGER, *Histoire générale de l'Église*, t. II, vol. VI, *De Clément V à la Réforme (1305-1517)*, Paris, Vite, 1936, p. 212.

5 — En 1438, Charles VII promulgua une ordonnance qui porta le nom de Pragmatique Sanction et qui limitait au profit du pouvoir royal les droits de la cour de Rome en matière de nomination aux évêchés et aux abbayes, de perception des revenus ecclésiastiques, d'appels, d'excommunications ou d'interdits. Le concile général était reconnu supérieur au pape. Ce texte est donc un résumé du gallicanisme de l'époque. Tous les décrets furent justement condamnés par Rome. Malgré l'opposition résolue du pontife romain, la Pragmatique Sanction de Bourges demeurera en vigueur en France jusqu'au concordat de Bologne signé en 1516 par François I^{er} et Léon X.

Après avoir montré que ces sortes d'appels à un tribunal non encore existant, et dont l'existence même était problématique, était tout simplement une désobéissance déguisée et devait aboutir à ébranler les fondements de l'autorité du Saint-Siège, il déclarait hérétiques les appelants et les menaçait de l'excommunication. D'où vif mécontentement des intéressés qui, pour faire échec aux décisions du pape, lui rappelèrent ses propres écrits du temps du concile de Bâle, dans lesquels il soutenait les principes qu'il condamnait aujourd'hui. Alors, sans la moindre hésitation et avec une grande humilité, Pie II publia, le 26 avril 1463, une bulle de rétractation *In minoribus agentes*, qu'il adressa à l'Université de Cologne. « Les orgueilleux, y disait-il ne veulent jamais avouer qu'ils se sont trompés... Pour nous, nous confessons notre culpabilité... Comme saint Paul, alors que nous vivions dans l'erreur, Nous avons dit, écrit, fait beaucoup de choses condamnables et persécuté, par ignorance, l'Église de Dieu et le Saint-Siège... Il nous faut donc suivre l'exemple de saint Augustin et rétracter nos erreurs. C'est pourquoi nous vous avertissons de ne pas ajouter foi à ceux de nos écrits d'autrefois qui renferment des attaques contre la suprématie de Rome ou quelque doctrine non admise par l'Église romaine... Suivez la doctrine que nous vous donnons maintenant ; croyez à la parole du vieillard plus qu'à celle du jeune homme, accordez plus d'estime au pontife qu'à l'homme privé. Rejetez Aeneas et recevez Pie. »

Nouvelle question : quand, *depuis* qu'il est monté sur le siège de Pierre, Benoît XVI a-t-il rétracté les erreurs de Joseph Ratzinger ?

Le parallèle établi entre Pie II et Benoît XVI ne tient pas ⁶. Vision de l'esprit ou désirs pris pour la réalité ? Pour que ce parallèle fût véritable, il eût fallu lire sous la plume de Joseph Ratzinger ou sous celle de Benoît XVI un « Rejetez Joseph et son modernisme. Attachez-vous à Benoît et à son catholicisme ». Un modernisme qui est, selon la forte expression de saint Pie X « l'égout collecteur de toutes les hérésies ». Un catholicisme « qui fait les héros et les saints ». Les saints papes aussi.

*

6 — « C'est en constatant ces étonnantes similitudes entre Ratzinger et Piccolomini que nous n'avons pas pu résister à l'envie de citer la lettre de 1463. » Ainsi s'exprime l'auteur d'un article établissant un parallèle entre Benoît XVI et Pie II. Il faut dire que même avec de grosses lunettes, nous ne voyons pas les « étonnantes similitudes ». Serait-ce l'âge des élus (53 ans pour l'un, 79 pour l'autre) ? Serait-ce « la très haute idée de la dignité pontificale » (défendue par l'un, amoindrie par l'autre) ? Serait-ce le zèle à s'opposer à la progression de l'Islam en Europe ? Serait-ce, enfin, l'enthousiasme à défendre la foi (rejet des doctrines hétérodoxes du concile de Bâle pour l'un ; attachement et volonté d'appliquer celles du concile Vatican II pour l'autre) ? « Étonnantes similitudes » en effet !

ANNEXE

Les erreurs conciliaristes

Après l'exil des papes à Avignon (1309-1377) et le grand schisme d'Occident (1377-1417), le besoin de remettre de l'ordre dans l'Église s'imposait. Qui devait le faire, le concile ou le pape ? Au concile de Constance (1414-1418), les évêques qui avaient élu le pape Martin V firent remarquer qu'ils avaient déposé les papes (ceux de Rome, d'Avignon et de Pise) et que par le fait même, réunis en Concile, ils étaient supérieurs au souverain pontife. Martin V reconnut cette supériorité (provisoire) mais n'y vit qu'une mesure de circonstance, nécessaire pour mettre fin au Grand Schisme. En temps normal, l'Église est une monarchie où le pape a toute autorité même sur le concile. Plusieurs évêques de Constance soutenaient au contraire que l'Église est une monarchie constitutionnelle où le pape, tel le roi d'Angleterre devant son parlement, est contraint de demander l'assentiment du concile général. Telles sont les doctrines conciliaristes que Aeneas Sylvius défendra avant d'être prêtre : les Pères en concile sont supérieurs au pape, l'Église doit donc être régie par une Assemblée qui représente l'autorité des évêques.

Pour une réforme sérieuse de l'Église, le pape Martin V convoqua un concile qui se réunit à Sienne en 1423. Des projets hardis y sont exposés, sur un ton acerbe, mais peu de Pères sont présents, tandis que français et italiens sont divisés. Martin V dissout le concile en mars 1424 sans susciter de protestations. Un nouveau concile est convoqué à Bâle pour l'année 1431. La composition de ce concile est différente des précédents : sans doute pour étoffer ses effectifs, il s'agrandit, en plus des membres de droit, tous les clercs jugés dignes d'un tel honneur. Les universitaires des divers grades sont les principaux bénéficiaires de cette mesure ; entraînée par les docteurs, l'assemblée va se laisser séduire par les thèses conciliaristes les plus avancées.

Le successeur de Martin V, Eugène IV, commet malheureusement une erreur lourde de conséquences : sur la foi de rapports qui lui décrivent l'assemblée de Bâle comme un concile fantôme, il la déclare dissoute, puis annonce qu'il en convoquera une autre dix mois plus tard à Bologne. Cet acte d'autorité rallume tout d'un coup la flamme conciliariste. Devant l'agitation qui monte, le pape fait des concessions et reconnaît en décembre 1433 que le concile n'avait jamais cessé d'être légitimement réuni. Mais alors que la réforme était, avec la paix entre les nations chrétiennes et la défense de la foi, le souci le plus pressant de l'Église, le concile ne s'occupe que peu de la *reformatio in membris*. Il affirme que, une fois le chef guéri, le corps entier ne tarderait pas à recouvrer la santé. Le concile cherche à exercer une partie du pouvoir législatif du souverain pontife ; il s'arroge l'exécutif et se dote d'un

lourd appareil administratif et judiciaire. Les problèmes posés par les négociations avec les orthodoxes fournissent l'occasion de la rupture. En 1437, la majorité du concile refuse de se déplacer dans l'une des villes où les Grecs avaient accepté de se rendre. Le pape déclare alors que le synode est transféré à Ferrare. Les « Bâlois » choisissent la révolte et ouvrent le procès d'Eugène IV; le décret *Haec sancta* est repris, durci et proclamé vérité de foi. Le pape qui ne l'a pas respecté est accusé d'hérésie et déposé. En 1439, Félix V de Savoie, est élu comme antipape, auprès duquel la France, l'Aragon, la Castille, la plupart des États allemands se rallient. Peu d'évêques viennent au concile de Ferrare, transporté ensuite à Florence ; mais le 6 juillet 1439 retentit avec la bulle *Lætantur Coeli* la proclamation de l'unité rétablie entre les Églises d'Orient et d'Occident. Peu à peu, la papauté regagne le terrain perdu. Le concile se déplace en 1449 à Lausanne, où il végète encore quelques mois. La même année Félix V dépose lui-même la tiare, ce qui met fin au schisme.

Les avocats des thèses conciliaristes sont désormais privés de tribune. Les théologiens défendent de nouveau les principes de la monarchie pontificale. Ils jettent sur le concile un discrédit pesant, car ils le présentent comme un danger pour la concorde entre les chrétiens. Les fêtes du jubilé de 1450 attirent des foules énormes à Rome et sont, avec le couronnement de l'Empereur Frédéric III, deux ans plus tard, les symboles de la restauration de l'autorité pontificale.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !